

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes de l'association Caminante (année 2019)

Calculs automatiques, ne pas modifier.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	0,5	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	0	INCALCULABLE		35	0
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	0	0	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
Total des indicateurs calculables			49		65

INDEX (sur 100 points)

INCALCULABLE

100

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.